

« PRIX DE RECHERCHE EN NUTRITION INSTITUT APPERT 2008 »

Règlement et modalité de participation :

Objectif

Encourager la recherche :

- en nutrition et ses applications sur la santé,
- sur d'autres domaines liés à l'alimentation humaine (hygiène alimentaire).

Caractéristiques du Prix

- Le montant du Prix est de **8 000 €** au titre de l'année 2008,
- Il est décerné après sélection et délibération du Jury, composé des membres du Comité Nutrition et Santé Institut Appert.

Modalités de participation

- Les candidats sont de jeunes chercheurs ou de futurs enseignants, souhaitant poursuivre leur formation dans le domaine de la nutrition humaine ou domaines connexes, dans une université ou un centre de recherche français.
- Les candidats ne doivent pas occuper un emploi hospitalier ou hospitalo-universitaire à temps plein pendant la durée de l'exécution du projet.

Constitution du dossier de candidature

Le dossier doit comporter :

- le CV détaillé du candidat,
- la présentation de la formation envisagée (titre, durée, lieu, protocole, expérimental, moyens, objectifs et résultats attendus),
- la liste des travaux du candidat déjà publiés,
- l'accord écrit du chef de service ou du directeur de laboratoire d'accueil,
- le résumé en français du projet de recherche (2 pages maximum),
- la liste des publications se rapportant au thème,
- le financement obtenu ou envisagé,
- la présentation des projets de carrière et d'avenir,
- la fiche signalétique dûment complétée.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 4 juillet 2008.

Les dossiers de candidatures, en double exemplaire, doivent être adressés à :

Diane ROUSSOT, « Prix de Recherche en Nutrition Institut Appert »
2, Square Pétrarque 75116 PARIS



UNION INTERPROFESSIONNELLE POUR LA PROMOTION DES INDUSTRIES DE LA CONSERVE APPERTISE
44, rue d'Alésia 75682 Paris Cedex 14 – tél. : 01 53 91 44 78 – Fax : 01 53 91 44 79
e-mail : conserve@uppia.org - internet : www.laconserve.com

« PRIX SPECIAL DU JURY 2008 »

Règlement et modalité de participation :

Objectif

Encourager les travaux d'application de la recherche en Technique et Nutrition dans le domaine de l'**Appertisation**.

Caractéristiques du Prix spécial du jury

- Le montant du Prix spécial du jury est de **4 500 €** au titre de l'année 2008.
- Il est attribué après sélection et délibération du Jury, composé des membres du Comité Nutrition et Santé Institut Appert.

Modalités de participation

- Les candidats sont jeunes chercheurs ou futurs enseignants, souhaitant poursuivre leur formation dans le domaine de la nutrition humaine dans une université ou un centre de recherche français.
- Les candidats ne doivent pas occuper un emploi hospitalier ou hospitalo-universitaire à plein temps pendant la durée de l'exécution du projet.

Constitution du dossier de candidature

Le dossier doit comporter :

- le CV détaillé du candidat,
- la présentation de la formation envisagée (titre, durée, lieu, protocole expérimental, moyens, objectifs et résultats attendus),
- la liste des travaux du candidat déjà publiés,
- l'accord écrit du chef de service ou du directeur de laboratoire d'accueil,
- le résumé en français du projet de recherche (2 pages maximum),
- la liste des publications se rapportant au thème,
- le financement obtenu ou envisagé,
- la présentation des projets de carrière et d'avenir,
- la fiche signalétique dûment remplie.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 4 juillet 2008.

Les dossiers de candidatures, en double exemplaire, doivent être adressés à :

Diane ROUSSOT, « Prix de Recherche en Nutrition Institut Appert »
2, Square Pétrarque 75116 PARIS



UNION INTERPROFESSIONNELLE POUR LA PROMOTION DES INDUSTRIES DE LA CONSERVE APPERTISEE
44, rue d'Alésia 75682 Paris Cedex 14 – tél. : 01 53 91 44 78 – Fax : 01 53 91 44 79
e-mail : conserve@uppia.org - internet : www.laconserve.com